



TOUS ENSEMBLE POUR DEFENDRE LES LIBERTES SYNDICALES ET PUBLIQUES, Le 1er mars 2011

Depuis plusieurs mois, et particulièrement à l'occasion du grand mouvement revendicatif contre la réforme des retraites, des militants subissent des pressions et des sanctions dans le cadre de leur activité syndicale, dans le but évident d'affaiblir le potentiel de mobilisation qui reste intact. Cette situation s'est généralisée en France, mais elle a ses caractéristiques dans notre région et en particulier dans le Maubeugeois, où la mobilisation, les luttes revendicatives ne cessent de grandir.

Ainsi, des militants(es) sont confrontés(es) chaque jour aux brimades, aux sanctions, aux discriminations sur leur déroulement de carrière (salaires & classifications), à des entraves au droit syndical et parfois même au licenciement. Et ce, notamment pour leur engagement syndical.

Quelques exemples sont symboliques de ces tentatives d'intimidation visant à freiner les ardeurs revendicatives dans notre arrondissement :

La direction de DEMBIERMONT (Hautmont) menace un jeune militant CGT, Fabien PIRLOT, d'une mise à pied de 15 jours, prétextant un retard total de 15 minutes (3x5 min).

En fait, cette menace intervient après la création d'une section syndicale, avec Fabien alors que la CGT est absente de l'entreprise depuis plus de 20 ans. Et la CGT vient d'obtenir 52 % aux élections.

A l'évidence, la direction ne digère pas l'existence de la CGT...

La direction du FENNEC, n'ayant pas obtenu le licenciement d'Hervé CHAREYRE de la CGT (refus de l'Inspection du travail), s'acharne en faisant un double recours (Ministère et Tribunal administratif).

En vérité, cela fait longtemps que la direction tente de sanctionner les militants CGT, dont le premier responsable Fabrice PREUX, pour lequel l'Inspection du travail a déjà relevé des entraves et des discriminations...

La direction de la MUTUELLE POLE SANTE-UDEV refuse systématiquement la désignation d'une responsable syndicale par l'UL CGT.

La direction voudrait influencer sur les élections à la Mutuelle, le 8 mars prochain. Elle craint le résultat de la CGT à ces élections.

La responsable syndicale, Muriel LEROY, victime d'un véritable acharnement antisyndical, vient encore d'être assignée par sa direction (pour la 4^{ème} fois en 5 mois), le 24 février, au Tribunal d'Instance de Maubeuge.

Muriel s'est donc présentée au Tribunal, mais accompagnée d'une vingtaine de camarades de syndicats et de responsables de l'UL et de l'UD.

La direction a sans doute eu des échos de ce soutien et de cette mobilisation, elle n'est pas venue au Tribunal et a demandé le report de l'audience.

C'est un premier recul...

La direction d'HABITAT DU NORD a décidé de porter plainte pour diffamation envers une militante de la CGT, Jessica WATTIEZ.

Jessica n'accepte pas cette plainte et décide d'engager une grève de la faim, à partir du 1^{er} mars si elle est maintenue.

En effet, le motif de cette plainte est fallacieux. Personne n'est dupe. Ce n'est pas la première fois que Jessica est sanctionnée. Elle subit également un harcèlement lié à son action syndicale. Jessica est connue pour être dévouée à la cause des salariés(es). Encore dernièrement, elle a dénoncé la souffrance au travail et l'inspection du travail est intervenue.

Précisons que l'employeur de cet établissement à vocation sociale, qui est aussi le Président de HABITAT DU NORD, n'est autre que Bernard CARTON, Conseiller général socialiste et que dans cette période électorale, la Gauche ferait bien de se rappeler que les travailleurs sont aussi des citoyens qui votent...

**LES SYNDICATS DE L'UNION LOCALE CGT DE MAUBEUGE
ONT DECIDE DE TAPER FORT LE 1^{er} MARS
POUR NOS LIBERTES SYNDICALES**

Dans le secteur public, comme dans le secteur privé, personne n'est épargné par les atteintes aux libertés individuelles, collectives et syndicales. Evidemment, si ce sont les militants syndicaux qui sont dans le collimateur, l'objectif est d'atteindre directement les libertés de tous les travailleurs.

Il n'est donc pas question de laisser perdurer la répression syndicale, les atteintes aux Libertés.

- ▶ Ni pour Hervé ; Ni pour Jessica ; Ni pour Muriel ; Ni pour Fabien
- ▶ Ni pour aucun des autres militants des entreprises

**La CGT a toujours combattu pour la défense des Libertés
Soyons fermes et déterminés**

- ⇒ Pour le respect de la dignité de nos camarades
- ⇒ Pour le respect de toutes les Libertés des travailleurs
- ⇒ Pour le respect du droit de s'organiser pour défendre ses intérêts

**Les syndicats de l'Union Locale CGT de Maubeuge
Appellent**

Les salariés, les retraités, les citoyens en général à :

AGIR EN PARTICIPANT NOMBREUX AU RASSEMBLEMENT

LE MARDI 1^{er} MARS à 8h30

A L'UNION LOCALE CGT (face à la piscine de Maubeuge)

**MARDI 1^{er} MARS 2011
POUR LA DEFENSE
DE NOS DROITS & LIBERTES**



TOUS ENSEMBLE!